



## **APPEL du Comité National Fédéral**

**- 06 et 07 mars 2018 – Montreuil -**

Suite au suicide de Michèle le vendredi 02 mars 2018 sur son lieu de travail, le Comité National de la Fédération CGT Santé Action Sociale a tenu à lui rendre hommage par une minute de silence. Cette camarade syndiquée de l'Hôpital Tenon de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris était également membre du Collectif médico-techniques de l'Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UFMICT).

C'est dans ce contexte politique de plus en plus violent pour les salarié.e.s, les agent.e.s et les retraité.e.s de notre champ que se pose la question de savoir : « quelles sont les réponses que la CGT apporte face à ce contexte politique, économique et social ? ».

Au vu des attaques globales (protection sociale, statut, pouvoir d'achat...) une réponse globale doit être apportée. La CGT doit relever le défi. Notre champ est au cœur de l'humain, les professionnel.le.s et les usagers sont les premières victimes de cette casse sociale. Aujourd'hui, le gouvernement profite d'un rapport de force favorable au patronat pour poursuivre sa politique de casse sociale car il a un « boulevard politique ». La CGT ne va pas lui laisser le boulevard social !

Le CNF s'est interrogé sur la stratégie la plus efficace possible, tout en apportant son soutien aux luttes interprofessionnelles déjà annoncées. Oui, la Fédération appellera aux journées d'actions qui se présenteront dans le paysage social. La convergence des luttes avec les cheminots et d'autres secteurs se pose pour le 22 mars et pour les suites mais il ne faut pas oublier les deux prochaines journées d'actions et de mobilisations : autour du 8 mars, Journée internationale de luttes pour les droits des Femmes et du 15 mars dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Citons également les Journées de la Psychiatrie : les 21, 22, 23 mars prochain et les Contre-assises de la Protection de l'Enfance : les 28 et 29 juin 2018.

Partout dans les départements ces derniers mois, la CGT a été rassembleuse et a tissé des liens qui n'existaient pas auparavant car l'opinion publique nous est favorable, telle que dans le secteur des EHPAD, celui des urgences, de la psychiatrie ou encore de la protection de l'enfance...

Pour prendre davantage en compte les usagers, il est nécessaire d'élaborer une expression spécifique sur les enjeux de société, portée par notre Fédération. Les conditions de travail se dégradent de plus en plus vite, les attaques contre les représentant.e.s syndicales/caux augmentent, les plans sociaux dans le secteur marchand sont de plus en plus visibles ; la question du développement et de la convergence des luttes se pose en ces termes. Nous ne devons pas oublier la volonté affichée du gouvernement de casser les services publics par des attaques sans précédent contre le statut.

Une grande concertation sur le « contrat social » dans la fonction publique va être lancée début avril 2018, qui n'a d'autre but que de faire disparaître le statut des fonctionnaires.

Le Ministre du budget a annoncé la fusion des Comités Techniques d'Etablissement (CTE) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), la diminution des Commissions Administratives Paritaires (CAP), la rémunération variable des agent.e.s (« au mérite »), la mobilité imposée, un plan de départs volontaires. Le CNF réaffirme son opposition sur ces mesures, prolongement des ordonnances Macron ! A partir de ce constat « le tous ensemble le même jour chez Buzyn » prend tout son sens... sur l'exemple des médecins hospitaliers le 20 mars prochain, qui demandent à être reçus par la Ministre depuis plusieurs mois.

La CGT observe une perte d'engagement de la part des salarié.e.s et de la population plus les luttes s'éloignent de leur quotidien. La Fédération doit jouer son rôle de coordination, source d'émancipation en partant des revendications au plus près du terrain, pour mobiliser les militant.e.s et les salarié.e.s. Il nous faut mieux expliquer les liens avec les revendications nationales et locales, leurs sens et leurs faisabilités.

Plusieurs propositions du CNF ont émergé pour construire une mobilisation d'ampleur dans notre secteur, pour faire face aux pénuries et à la perte de sens de nos métiers. Il faut monter le ton, face aux annonces du gouvernement, notamment sur la « Stratégie nationale de santé » présentée le 13 février 2018. Le CNF se prononce contre ce plan qui représente une remise en cause totale de notre système de santé public. Les attaques d'ampleur dans nos secteurs nécessitent de nouvelles réponses pour élever le rapport de force et construire des actions visibles, voire une grève massive.

La proposition d'une journée d'action pour septembre 2018 est retenue dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2019. Ne faut-il pas, d'ores et déjà, nous adresser à nos parlementaires et élu.e.s dans les territoires ? Le CNF a estimé nécessaire d'organiser une journée de « carrefour des luttes » à Montreuil, dans les suites du Congrès fédéral de mai 2018.

L'initiative des régions Auvergne et Rhône Alpes organisée le 27 février 2018 (journée régionale d'action autour de « sitting » dans tous les établissements à la même heure) a permis de contribuer à un vote unanime de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) contre le plan Régional de Santé (PRS) et de ce fait, la décision a été reportée au 26 avril 2018.

A l'instar de cette mobilisation, le CNF a acté l'organisation d'actions en territoires, le même jour, au même moment, lors de la première semaine d'avril. La date sera arrêtée après l'analyse de la mobilisation du 22 mars par la Commission Exécutive Fédérale et les coordinateurs régionaux.

Dès à présent, la Fédération CGT Santé Action Sociale s'inscrit dans la construction d'Assises de la Santé, du Social et de l'Action Sociale ainsi que des Etats Généraux de la Psychiatrie en 2019-2020, avec tous ceux qui se retrouvent dans ces combats.

Il est urgent d'agir !

Montreuil, le 07 mars 2018.

---

**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT**